



Fédération FO de la Métallurgie

9, rue Baudoin 75013 Paris - Tél.: 01 53 94 54 00 - Fax: 01 45 83 78 87 - contact@fo-metaux.fr

Communiqué de Presse

info
Métaux

Accès au site internet :

www.fo-metaux.com ou www.fo-metaux.org

XXII^{ème} Congrès FO METAUX : un congrès d'unité

Le Congrès de la Fédération FO Métaux s'est tenu les 25, 26 et 27 mai 2016 à La Rochelle en présence de Jean-Claude MAILLY, Secrétaire Général de la Confédération FO.

Le Congrès avait comme slogans :

AGIR AU COEUR
emplois CRÉATION ET MAINTIEN

AGIR AU COEUR
implantations PRÉSENCE ET DEVELOPPEMENT

AGIR AU COEUR
cadres DÉFENSE ET REPRÉSENTATIVITÉ

900 délégués et participants ont pris part aux débats avec la présence d'invités et organisations syndicales européennes et mondiales.

Après la présentation du rapport d'activité et les interventions des délégués, le congrès a adopté à 100 % le rapport d'activité et d'orientation et à 100 % le rapport de trésorerie, cette unanimité démontre le travail fait par l'équipe fédérale dans le cadre du réformisme. Le congrès a ensuite renouvelé à l'unanimité ses instances fédérales, dont la Commission de Contrôle, la Commission des Conflits et la Commission Administrative Fédérale qui est composée de 35 membres, dont 7 nouveaux.

La CA Fédérale a élu le Bureau Fédéral et a réélu à l'unanimité comme Secrétaire Général, Frédéric HOMEZ. Le Bureau Fédéral est composé de 14 membres, dont 1 nouveau permanent, Laurent SMOLNIK, Renault et 2 nouveaux non permanents : Géraldine NIVON de Valéo L'Isle-d'Abeau ; Gérard CIANNARELLA d'Airbus Helicopters Marignane. Ci-après, l'ensemble du Bureau :

Permanents :

HOMEZ Frédéric - Secrétaire Général

SABOT Jean-Yves - Trésorier Fédéral

BELLOTTI Lionel - CAPART Nathalie - FRAYSSE Philippe - KELLER Eric - RIBEIRO Paul - SMOLNIK Laurent

Non permanents :

CIANNARELLA Gérard - DA CRUZ Emmanuel - LAFAYE Christian - NIVON Géraldine - PETETIN Patrice - REYNES Bruno

Notre Fédération a vu entre 2012 et 2016 une augmentation de 4000 adhérents et du nombre de ses implantations. Le congrès a adopté une résolution pour les trois prochaines années avec comme priorités : l'emploi, la défense de l'industrie, des garanties sociales, l'augmentation des salaires, la protection sociale et enfin la continuité du développement syndical.

Le Congrès s'est prononcé sur le retrait du projet de loi « Travail » et en particulier contre l'article 2 prévoyant l'inversion de la hiérarchie des normes. La Fédération reste attachée aux accords d'entreprise, mais la primauté des accords de branches doit l'emporter sur les accords d'entreprise afin d'éviter le dumping social et la concurrence déloyale entre les secteurs d'une même activité.

Paris, le 31 mai 2016

Contact :

Frédéric HOMEZ – Secrétaire Général de la Fédération FO Métallurgie

Tél : 01.53.94.54.00